

## PROFIL STAGIAIRE

Employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en oeuvre des spécifications et des moyens techniques

## PRÉREQUIS

Certificat d'aptitude médicale avec mention « Aptitude médicale au poste de travail ».

## OBJECTIFS

- Effectuer l'analyse critique d'un repérage de l'amiante pour évaluer les risques.
- Choisir, savoir utiliser, assurer la maintenance et entretenir les équipements de protection collective (EPC) adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail
- Etablir des consignes relatives aux conditions d'utilisation
- Connaître les risques liés à l'exposition au risque amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits
- Définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
- Rédiger un mode opératoire à intégrer au plan de prévention et de le faire appliquer

## METHODE PEDAGOGIQUE

Formation Action (40% théorique – 60% pratique)

Méthode interactive alternant des exposées, des échanges sur les expériences, des études de cas, des vidéos et des travaux pratiques sur plateforme pédagogique conformément à l'arrêté formation amiante du 23 février 2012.

## VALIDATION

Test théorique & Pratique sur la plateforme pédagogique

Délivrance d'un Certificat SS4 INRS OPPBTP selon les résultats de l'évaluation.

## DUREE DE LA FORMATION

- 5 jours [Groupe de 3 à 8 personnes]

## COÛT DE LA PRESTATION

- **FORFAIT** pédagogique [par personne] : **1250,00 €** net de taxe

## DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

Certificat SS4 ayant une validité de 3 ans

Un diplôme : Encadrant amiante SS4

**Délais d'accès** : Prévoir 2 mois entre la demande et la réalisation de la formation

**FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP**

## PROGRAMME

Date mise à jour 28/10/2024

### ❖ L'amiante : le minéral

- Les origines, les propriétés physico-chimiques de l'amiante
- Savoir identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Connaître les produits de substitution
- Présentation des techniques de recherche de l'amiante
- Savoir identifier les terrains amiantifères et mettre en place des actions de prévention

### ❖ Les risques liés à l'exposition à l'amiante

- Les enjeux de la prévention
- Les mécanismes d'intoxication, les pathologies et les maladies professionnelles
- La prévention des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Risques électriques, Risques chimiques, Chute de hauteur

### ❖ Maitrise de la Documentation SS4

- Logigrammes DGT (2015) (Industrie / Bâtiment)

- Le document unique

- Les modes opératoires

### ❖ Dispositions réglementaires

- Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés
- Les droits individuels et collectifs des travailleurs
- Les diagnostics obligatoires
- Les prélèvements d'air, (Techniques et objectifs)
- Rôles et missions des Propriétaires, Entreprises, Intervenants, CHSCT, Médecin du travail.

- Les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et Le repérage de l'amiante en place et de communication des résultats aux entreprises intervenantes.

- Les sanctions

- Les exigences règlementaires relatives à l'élimination des déchets

### ❖ Pratique sur un chantier école Organiser et suivre un chantier

- Evaluer les risques et définir des mesures de prévention lors d'interventions sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante l'information personnelle des travailleurs
- La fiche d'exposition
- Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, faire appliquer les méthodes et procédures suivantes :
- Etablir des modes opératoires
- Choisir des méthodes de travail (méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante)
- Définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement
- Assurer la traçabilité des opérations et le suivi des expositions
- Connaître et savoir mettre en place les mesures de protections collectives et individuelles

### ❖ Intervenant :

Formateur certifié INRS OPPBTP